

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

Advertisement for PATEK PHILIPPE & CO. MAITRES HORLOGERS A GENÈVE. Includes logo and contact information for HOROVITZ & Cie.

Advertisement for Groppi chocolate. 'Chocolat en Poudre GROPPi'. Paquet 1/2 Kg. P.T. 30. Paquet 1/4 Kg. P.T. 15.

Dernier hommage en terre égyptienne à M. le Ministre André Boissier

Jeudi 10 mai, à 9 h. 30 précises, dans la Chapelle de l'Hôpital Victoria ont lieu, dans l'intimité, une très simple cérémonie à l'occasion de la levée de la dépouille mortelle de Monsieur André Boissier, Ministre de Suisse en Egypte et en Ethiopie.

Entouré de tous les membres de la Légation, de Monsieur J.L. Pahud, Chargé d'Affaires à Addis-Abéba et des représentants des diverses Associations suisses du Caire, Monsieur le Pasteur Berthoud, de l'Eglise évangélique, lui la liturgie de deuil et prononça les prières de circonstance.

Précédée et suivie d'un détachement de la Police égyptienne, une colonne de voitures accompagna le corbillard qui transportait le cercueil, drapé dans les couleurs nationales, à l'Aéroport International. Là, au nom de tous ses compatriotes, le Pasteur Berthoud adressa un suprême hommage à celui qui fut le distingué représentant de notre Pays en terre égyptienne et qui s'y révéla, en même temps un homme, dans la vraie et parfaite acception de ce terme.

Une garde d'honneur, organisée par les soins de la Légation et à laquelle participèrent des membres de la Colonie se tint dans la chambre mortuaire jusqu'à minuit, heure du départ de l'avion qui devait emmener la dépouille mortelle d'André Boissier vers Genève, où elle reposera dans le cimetière de Coligny, dans la paix et le calme de la Patrie aimée.

Le Gouvernement égyptien eut la pensée d'envoyer une Compagnie d'Infanterie et une musique militaire, sous le commandement du Général Neguib Ghoneim pour rendre les honneurs militaires.

C'est donc au son de l'émouvant chant du départ: «Faut-il nous quitter sans espoir de retour...» et au milieu d'une double rangée de soldats impeccablement alignés et présentant les armes que le cercueil fut transporté jusqu'à l'avion.

Ce geste de courtoisie protocolaire des Autorités égyptiennes fut apprécié comme un honneur rendu à celui qui fut Ministre de Suisse en Egypte, ainsi qu'au pays qu'il servit avec tant de distinction.

Que l'Armée égyptienne et le Commandant militaire de l'Aéroport International, dont la bonne volonté rendit possible la participation d'une délégation de la Colonie Suisse à cette ultime cérémonie, trouvent ici l'expression de sa gratitude.

« Dulce et decorum est pro patria mori ».

Il est doux et réconfortant de penser qu'il a été permis aux compatriotes d'André Boissier de l'entourer jusqu'au bout et de montrer qu'aujourd'hui cet antique adage est encore vrai. En lui rendant, de concert avec les Autorités de ce Pays, ce dernier honneur, ils lui dirent au nom de toute la Colonie Suisse en Egypte l'ultime « à Dieu » qui convenait.

G. A. Berthoud,

Questions relatives aux Suisses de l'Etranger

Dans son rapport de gestion pour 1955, l'Office central fédéral chargé des questions relatives aux Suisses de l'étranger relève notamment:

Le nombre des Suisses rapatriés est resté peu important (155) l'année dernière. La plupart d'entre eux, à savoir 96, provenaient de la zone orientale allemande. L'automne dernier, le gouvernement roumain a promis l'autorisation de sortir, à 70 de nos compatriotes. 24 ont obtenu leurs visas jusqu'à la fin de l'année et sont rentrés en Suisse. Les 46 autres seront probablement rapatriés dans le courant de 1956. L'URSS semble, elle aussi, adopter une pratique plus libérale. On peut s'attendre que plusieurs Suisses qui, depuis les longues années s'efforcent d'obtenir leur visa de sortie, pourront rentrer au pays au cours de l'année prochaine. Comme de coutume, les rapatriés ont été accueillis à Bâle et à Zurich par les organes de la police frontalière. Ces premiers frais se sont montés à un peu plus de 2.000 francs. 27 transports qui comprenaient 75 tonnes de mobilier appartenant à des rapatriés ont été organisés. Les frais se sont élevés à 20.000 francs environ.

Les jeunes rapatriés trouvent facilement un emploi tandis que les rapatriés plus âgés se heurtent à des difficultés. Beaucoup ne peuvent trouver une occupation correspondant à leurs capacités. 1.058 femmes et 613 hommes, soit au total 1.671 rapatriés bénéficient d'une aide permanente. La plupart d'entre eux ne peuvent gagner leur vie pour de simples raisons d'âge ou de santé. 465 d'entre eux ont déjà dépassé 75 ans. Les dépenses totales pour ces indigents se sont élevées à 211 millions de francs environ. L'aide passagère accordée dans 800 cas a nécessité une dépense de 650.000 Fr. Des prêts sont accordés aux rapatriés qui sont obligés de se créer une situation indépendante. L'Office central examine avec soin ces demandes de prêts, s'efforçant de déterminer si le rapatrié a des chances de se créer une existence avec le prêt. L'aspect social joue un grand rôle. Les pertes sont relativement faibles. Depuis 1945, 643 prêts représentant 3.252.636 Fr ont été accordés directement par l'Office dont 1.049.520 Fr ont été remboursés. Les pertes se sont élevées à 639.292 Fr. Depuis 1947, 534 prêts ont été accordés par les banques avec le cautionnement de la Confédération pour une somme de 6.358 mille 774 Fr. 1,7 million ont été remboursés déjà et un peu plus de 500.000 Fr ont été payés. 28,68 0/0 des prêts octroyés depuis 1945 ont été remboursés, 12,18 pour cent seulement ont dû être considérés comme irrécouvrables.

L'aide à des Suisses à l'étranger a été accordée dans 1.724 cas. Dans 1.107 de ces cas comprenant 1.378 personnes, il s'agit d'une aide durable. Les frais se sont élevés au total à 153 millions de francs. L'aide collective sous forme de distribution en nature a été encore réduite. 42 mille 416 kilos d'une valeur de 125.609 Fr ont été distribués et un secours d'hiver de 43.221 Fr a été accordé. 378 enfants de Suisses indigents de l'étranger ont pu passer leurs vacances en Suisse. Les frais totaux se sont élevés à 10.800 Fr. Une somme de 3.500 Fr a été consacrée à la formation professionnelle de jeunes Suisses de l'étranger. Les dépenses totales pour toute l'année 1955 ont atteint 5,43 millions de francs et depuis le 1er septembre 1955 à fin 1955, la Confédération a dépensé environ 155,73 millions de francs en faveur des Suisses de l'étranger, victimes de la guerre.

Melle BRÏOD EN ESPAGNE

Les colonies suisses de Barcelone et de Madrid ont accueilli Mlle Alice Briod, directrice du secrétariat des Suisses de l'étranger, à Berne, qui lors d'un voyage à travers l'Espagne étudie les problèmes des diverses colonies helvétiques. La société suisse de Madrid « Helvetia » et la société suisse de bienfaisance de cette ville ont organisé une soirée patriotique et un repas, au cours desquels Mlle Briod a relevé les tâches du secrétariat des Suisses de l'étranger, tandis que les présidents des deux sociétés suisses la remerciaient pour son travail.

Après un bref arrêt à Séville, Mlle Briod se rendra au Maroc où elle visitera les Suisses de Tanger, Rabat, Casablanca et Marrakesh - et au Portugal.

Un appel du Président du C.I.C.R.

Le président du comité international de la Croix-Rouge a adressé au peuple suisse l'appel suivant:

« L'histoire de l'institution bientôt centenaire de la Croix-Rouge montre que la première tâche des sociétés nationales est de se préparer à fonctionner comme auxiliaire du service de santé des armées. La Croix-Rouge suisse n'échappe naturellement pas à cette obligation, encore que notre pays ait eu le privilège de ne pas être meié à un conflit depuis longtemps.

Ce privilège implique cependant des devoirs. Plus que d'autres sociétés nationales, la Croix-Rouge suisse a pu se consacrer activement aux tâches du temps de paix et traduire en actes l'esprit de solidarité qui l'anime. Chacun connaît ses grands mérites dans des domaines aussi divers que la formation du personnel infirmier, l'organisation du service de transfusion sanguine pour les besoins civils et militaires, l'aide aux populations montagnardes, les secours en cas de catastrophes naturelles, la diffusion des notions élémentaires d'hygiène et de soins au foyer.

Par sa préparation morale et matérielle, par ses troupes de volontaires (y compris l'alliance suisse des samaritains, rattachée à la Croix-Rouge), par ses dépôts de matériel, la Croix-Rouge suisse pourrait faire face, du jour au lendemain, aux situations les plus graves.

Néanmoins, la Croix-Rouge ne saurait limiter son oeuvre de solidarité aux frontières de notre pays. Elle ne peut rester indifférente aux misères d'autrui à l'étranger, et elle n'y est pas restée indifférente. L'action qui illustre le mieux ce sens du devoir et de l'entraide sur le plan international est sans doute l'admirable institution de la « Croix-Rouge suisse - secours aux enfants ».

Chaque citoyen suisse, qui aura peut-être besoin, un jour, de la Croix-Rouge, doit se persuader que la Croix-Rouge, à son tour, a besoin de l'appui généreux de tous. La société nationale, dans le pays qui a vu naître la Croix-Rouge, se doit d'être efficace et forte. Il en va, en quelque sorte, de notre dignité et de notre fierté nationales.

C'est dans cette conviction que le comité international de la Croix-Rouge à Genève s'adresse ici au peuple suisse dont il est lui-même une émanation. Il le fait en sa qualité d'organisateur fondateur du mouvement maintenant universel de la Croix-Rouge et souhaite que la collecte annuelle de la Croix-Rouge suisse rencontredans tous les milieux de la population l'accueil le plus généreux et le plus compréhensif.

Aider la Croix-Rouge, c'est s'aider soi-même, et l'appui que chacun accordera sera autant moral que matériel.

LEOPOLD BOISSIER, Président du comité international de la Croix-Rouge

S.A. DU GRAND-PRIX DE BERNE

La Rustag Rundstrecke A. G., S.A. du Grand-Prix de Berne, a tenu sa 23e assemblée générale. Dans le rapport du conseil d'administration sont rappelés les événements qui ont abouti à la délicate situation actuelle. La « Société du Grand-Prix de Berne pour automobiles et motocyclettes » avait unanimement décidé en janvier 1955 d'organiser le Grand-Prix de 1955. En juin, les préparatifs étaient déjà assez avancés lorsque survint l'épouvantable catastrophe du Mans qui fit 82 morts. Cet événement extraordinaire déclencha aussitôt une grande campagne de presse, émanant principalement d'organisations religieuses, pour l'abolition de ces courses meurtrières et, en particulier, du Grand-Prix de Berne. La société du Grand-Prix de Berne se réunit en assemblée générale le 27 juin 1955 et décida de renoncer à la course de 1955.

Par la suite, il fallut examiner sous quelles conditions la manifestation pourrait être organisée en 1956. Une conférence groupant également des représentants des autorités cantonales et municipales se réunit en décembre passé pour examiner le problème. Elle résolut de demander à la direction cantonale de police l'autorisation d'organiser le Grand-Prix de 1956. Mais en même temps la campagne pour l'abolition des courses sur tout le territoire de la Confédération s'intensifiait. Une pétition, lancée par des milieux religieux, recueillit plus de 100.000 signatures.

Le chef du Département de police du canton de Berne, ne voulant pas prendre seul une si grave décision, a soumis la requête au Conseil d'Etat. Celui-ci, dans sa séance du 3 février, l'a repoussée. La direction de police reçut l'ordre de ne plus autoriser jusqu'à nouvel avis de compétition en circuit fermé pour véhicules motorisés sur des routes publiques. Le rapport termine en disant que cette « décision brutale » a mis la société « dans une situation inattendue et extrêmement difficile ». On peut se demander si des courses pourront encore être organisées et si le but de la société, tel qu'il est défini dans les statuts, pourra encore être atteint.

Par suite de la suppression du Grand-Prix 1955, les comptes de la Rustag se soldent par un excédent de dépenses de Fr. 4.488.90. Il en résulte un déficit de Fr. 3.155.40 au compte de profits et pertes. Le capital reste inchangé, mais on a dû renoncer à la distribution de dividendes. Le rapport de gestion et les comptes ont été approuvés.

Le gérant de l'entreprise, M. W. Strahm, fit alors part à l'Assemblée de la situation de la Société du Grand-Prix. Vu les circonstances, il avait été décidé de la dissoudre avec effet immédiat. On pourrait toujours fonder une société semblable s'il était de nouveau possible d'organiser une course à Berne. En ce qui concerne la « Rustag », les autorités sont d'avis qu'il n'est pas opportun de liquider la société pour l'instant. Au sujet des tribunes, le contrat avec les PTT, qui les utilisait comme garage, étant échu, on pourra les louer à l'armée.

Le conseiller d'Etat S'exprimant sur l'attitude des autorités cantonales et municipales. Il ne croit pas qu'une éventuelle liquidation de la Rustag aurait de lourdes pertes pour conséquences.

Le directeur de la police municipale releva le rôle important de la « Rustag » pour la

vie économique de la ville de Berne. En cas de liquidation, la municipalité tiendrait ses engagements. En attendant, le conseil municipal étudie le remplacement du Grand-Prix par une autre manifestation périodique, qui aurait un caractère typiquement bernois.

Comme la liquidation de la « Rustag » n'était pas inscrite à l'ordre du jour, aucune décision ne fut prise à ce sujet. L'Assemblée décida tacitement de maintenir la société.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Le rapport annuel de la Croix-Rouge suisse indique, entre autres choses, que le collecte de mai organisée l'an dernier pour la première fois en étroite collaboration avec l'Alliance suisse des samaritains a connu un grand succès. Le résultat net de 1.217.142 Fr 51 est de 263.932 Fr 36 supérieur à celui de l'année précédente. En Suisse romande, la traditionnelle vente de mimosa, organisée en collaboration avec la Chaîne du Bonheur de Radio-Lausanne, a produit le beau résultat de 128.331 Fr 43 soit 5.437 Fr 66 de plus que l'an dernier. Cette somme a permis de poursuivre avec succès l'action d'échange d'enfants suisses et français.

Le bilan totalise des deux côtés, après inclusion des chiffres du service Secours aux enfants, la somme de 5.286.958 Fr. Les trois comptes particuliers du compte général d'exploitation présentent tous des excédents de dépenses de l'ordre suivant: Compte général de la Croix-Rouge suisse 42.904 Fr; compte général du secours aux enfants 53.109 Fr et le compte prébudgétaire 132.262 Fr.

La plupart des sections ont fait un effort tout spécial dans le domaine de la transfusion sanguine. Activement secondées par les samaritains elles ont obtenu des résultats très encourageants. Plusieurs sections ont créé un service d'aide bénévole aux malades invalides et aux personnes âgées.

L'organisation régionale des donneurs de sang compte maintenant 63 centres régionaux. Le total des donneurs a atteint en 1955 près de 32.000 soit 14 0/0 de plus que l'année précédente.

484 infirmières et infirmiers ont passé avec succès leurs examens de diplôme.

La clinique Lindenhof à Berne, avec école d'infirmières projette la construction nouvelle de l'école de la maison d'infirmières et de la clinique et la rénovation de l'ancien bâtiment. La dépense totale se monterait à 7 millions

Le stock de matériel dont dispose la Croix-Rouge suisse pour les cas de catastrophes graves, d'épidémies ou de guerre n'a pas subi de modification. Il se compose au total de 7.000 lits. L'organisation de la protection civile a fait d'importants progrès en 1955. La Croix-Rouge de la jeunesse a poursuivi avec succès sa propagande. Une part importante de l'activité des groupes consiste à prendre l'initiative et la responsabilité de participer à des actions d'entraide sur le plan local. Les cours élémentaires de soins au foyer ont pris un essor réjouissant. L'assistance sociale et le service de secours en faveur des victimes des attentats ont déjà réglé une grande activité.

«L'Information à travers le monde»

L'UNESCO vient de faire paraître une nouvelle édition de son ouvrage «L'information à travers le monde; presse, radio, film, télévision». Il s'agit là d'une enquête mondiale unique en son genre sur l'équipement de chaque pays en matière de presse, de radio, de cinéma et de télévision.

On y apprend que chaque jour, 255 millions d'exemplaires de journaux sont mis en vente. 257 millions de récepteurs de radio et 44 millions d'écrans de télévision reçoivent les journaux parlés et télévisés. En outre plus de 130.000 cinémas renseignent le public grâce aux bandes d'actualités.

Pour la première fois, la radio a dépassé la presse dans le monde. Au cours de ces cinq dernières années, la circulation a augmenté de 14 0/0 tandis que le nombre des récepteurs de radio s'accroissait de 41 0/0, notamment dans les régions sous-développées.

L'information à travers le monde met en relief deux faits interdépendants: à l'instar du monde est encore analphabète et les moyens d'information y sont encore distribués d'une façon très inégale, surtout en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Ce sont les Européens qui achètent le plus grand nombre de journaux, 33 0/0 du tirage total dans le monde. Ils sont suivis des Nord-Américains, les Asiatiques et les Sud-Américains réunis. Chaque jour, mille Anglais achètent 609 quotidiens. Comme lecteurs de journaux, les Français arrivent à la 16ème

place seulement, loin derrière l'Angleterre, la Suède, le Luxembourg, l'Irlande, l'Australie, le Japon, etc.

Battus comme lecteurs les Américains sont pourtant les premiers producteurs de journaux du monde. On dénombre en effet aux Etats-Unis 11.200 quotidiens et hebdomadaires contre 7.800 en URSS. Ce sont encore les Etats-Unis qui possèdent 50 0/0 des postes récepteurs de radio au monde entier, soit 794 récepteurs pour mille habitants, tandis que l'Europe n'en compte que 300. Quant à la télévision, elle fonctionne dans 26 pays et se prépare à entrer en scène dans 8 autres. Les Etats-Unis possèdent à eux seuls le 80 0/0 des postes récepteurs de télévision.

Dans le domaine du cinéma, les plus grands producteurs de films sont les Etats-Unis, le Japon, l'Inde et Hong-Kong; viennent ensuite, dans l'ordre, l'Italie, le Royaume-Uni, la République fédérale allemande et la France. La France fait partie des quatre grands producteurs de bandes d'actualités avec les Etats-Unis, l'URSS et le Royaume-Uni.

L'étude de l'UNESCO relève que la Suisse possède un nombre important de quotidiens: 127, ce qui est un chiffre considérable pour une population de moins de 5 millions d'habitants. Ces 127 quotidiens ont un tirage global de 1.500.000 exemplaires, ce qui représente 308 exemplaires pour mille personnes. Il y a 92 quotidiens en allemand, 29 en français et 6 en italien. Les hebdo-

madaires sont également nombreux. On en compte 33 avec un tirage de 2.322.000.

Les quotidiens suisses n'ont pas de gros tirage du fait qu'ils se répartissent de façon assez uniforme entre les 24 cantons. Les journaux à gros tirage ne paraissent que dans les grandes villes.

L'étude de l'UNESCO donne ensuite divers renseignements sur l'Agence télégraphique suisse, la seule agence nationale d'information de la Suisse, qui fournit aux journaux la plupart des nouvelles du pays et de l'étranger.

A propos de la radio, l'ouvrage souligne le rôle joué par la Société suisse de radiodiffusion. Pour ce qui est du film, il met en évidence que la Suisse ne produit que peu de pellicules; toutefois les longs métrages sortis récemment de ses studios ont eu un certain succès en Europe. Enfin, en ce qui concerne la télévision, l'étude de l'UNESCO en analyse brièvement la structure en soulignant que la Suisse est un des pays qui participent au programme d'échanges de l'EUROVISION.

MESURES DE DÉFENSE ÉCONOMIQUE

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres le message sur un projet d'arrêté fédéral concernant les mesures de défense économique envers l'étranger. Il ne s'agit pas là d'un acte législatif entièrement nouveau, mais d'une adaptation à des circonstances nouvelles. Les diverses lois spéciales (loi sur l'agriculture, statut de l'horlogerie, loi sur la préparation de la défense nationale économique, loi sur la création des possibilités de travail) permettent maintenant de simplifier considérablement l'ancien arrêté fédéral de 1933 et de le limiter à la tâche qui lui est propre.

L'arrêté fédéral de 1933 reflète la crise économique générale de cette époque, crise qui ébranla profondément le trafic international des marchandises et des paiements. Pour remédier aux difficultés, presque tous les pays ayant un commerce important furent obligés de relever d'une manière massive leurs droits d'entrée et de restreindre les importations, voire même les interdire. Tel fut le cas en Suisse. Mais ce moyen était loin de suffire à enrayer la crise. Par un arrêté du 23 décembre 1933, le Conseil fédéral fut habilité à prendre des mesures économiques unilatérales, en particulier, par des restrictions dans le service des paiements. En règle générale, les mesures fondées sur cet arrêté eurent un caractère défensif et servent exclusivement à protéger les intérêts économiques de la Suisse contre les restrictions introduites à l'étranger.

A l'article 1 du projet, le champ d'application des pouvoirs du Conseil fédéral est considérablement plus restreint. Il est limité aux mesures nécessaires à notre défense économique envers l'étranger. Cette limitation constitue d'ailleurs l'objet principal de la révision. L'article 4 donne une base juridique solide à l'office suisse de compensation qui a la forme d'une institution de droit public, à son financement, à sa dissolution et à sa liquidation. Les articles 5 et 6 traitent du développement de la protection juridique. Comme jusqu'ici, le Conseil fédéral présentait, deux fois par année, un rapport au Parlement sur les mesures prises en application de l'arrêté, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 1957. L'arrêté a une validité de 10 ans. Les restrictions en vigueur à l'importation des véhicules à moteur des catégories I, II et III, des tracteurs agricoles et des films cinématographiques, sont maintenues. L'arrêté fédéral de 1933, pour des raisons diverses continuera d'être appliqué pour assurer en tout temps notre défense dans le domaine du commerce extérieur et dans celui du service des paiements.

Le trafic aérien suisse en 1955

Le département fédéral des postes et des chemins de fer communique: Dans le service des lignes régulières, l'année de notre rapport enregistrera aux aéroports de Bâle-Mulhouse, Genève et Zurich un accroissement du trafic important dans certains domaines. C'est ainsi que dans la catégorie des passagers locaux, le nombre de ces derniers a augmenté par rapport à l'année précédente de 19 0/0 à Bâle-Mulhouse, avec un total de 24 0/0 avec 305.000 personnes. A Zurich, cette augmentation, allant même jusqu'à 27 0/0 permettrait de dénombrer cette année un demi-million de passagers.

Le volume des marchandises transportées s'est avéré également plus considérable. Le trafic de colis-ci mis à part, le total de celles-ci à l'arrivée ou au départ de nos aéroports, a passé de 2.000 à 2.391 tonnes à Genève, de 4.033 à 5.518 tonnes à Zurich, où une augmentation respective de 19 et 38 0/0. A Bâle-Mulhouse, la quantité de marchandises acheminées par la voie des airs, est restée sensiblement la même; seules les opérations de transit se chiffraient par un surplus de 200 tonnes approximativement. Quant au transport du courrier postal, Bâle enregistrera un accroissement de 19 0/0 et Zurich de 8,5 0/0 par rapport à l'année dernière, tandis qu'à Genève, aucun changement notable ne s'est produit.

Le trafic aérien suisse en 1955

D'une manière générale, le trafic à la demande permit lui aussi d'atteindre de meilleurs résultats que l'an dernier. A signaler particulièrement l'accroissement considérable du trafic à l'aéroport de Bâle-Mulhouse que les besoins supplémentaires du trafic nés de la grève survenue en France dès le courant de l'année n'exagèrent que partiellement. A Genève, on note une forte augmentation du nombre des passagers, comme aussi du trafic postal, tandis qu'à Zurich, c'est le trafic des marchandises qui s'est accru de quelque 120 tonnes.

La part prise par la Suisse au trafic régulier suisse dans son ensemble ne s'est pas notablement modifiée en comparaison de l'année précédente. Le tableau suivant montre le développement durant ces deux dernières années: Participation de la Suisse en 0/0

Advertisement for Binaca toothpaste. Includes image of a woman's face and a tube of toothpaste. Text: BELLES DENTS, FRAICHE HALEINE. Binaca. Pâte dentifrice.

Advertisement for Cossonay electrical equipment. 'CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE'. S.A. DES CABLERIES & TRÉFILIERES COSSONAY. THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE, 15, Rue Toussoum - Tél.: 26103 - ALEXANDRIE.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse.)

AU PALAIS FEDERAL

CONSEIL FEDERAL
Le conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention pour l'irrigation de vignobles dans les communes d'Ardon, Vétroz et Conthey...

SUISSES A L'ETRANGER

LE PROF. STUSSI, DOCTEUR HONORIS CAUSA
L'université de Sao Paulo, au Brésil, a décerné de titre de docteur honoris causa au professeur Fritz Stüssi...

COMPOSITEUR SUISSE A L'HONNEUR

Le troisième prix du Concours international Henry-Wieniawski, à Varsovie, a été décerné au compositeur lausannois Julien-François Zbinden...

C.F.F.

VENTES DE TITRES DE TRANSPORT SUISSES AU CANADA
Les CFF commencent à vendre des titres de transport suisses au Canada...

CINQUANTENAIRE DU SIMPLON

Des CFF commencent à vendre des titres de transport suisses au Canada...

LES CHEMINS DE FER ITALIENS DE L'ETAT, pour des voyages à destination de gares situées sur le territoire compris entre la frontière suisse et les villes de Gènes, Bologne et Venise...

Pour le passage de la frontière, un passeport n'est pas nécessaire. Il suffit que le chef de course soit en possession d'une pièce d'identité avec photographie et présente au contrôle des passeports une liste nominative des participants...

TELEVISION

CHAPEAU BAS DEVANT LES TECHNICIENS SUISSES
A l'occasion de la transmission de Zurich par l'Eurovision du concert donné par le Collegium Musicum de Bâle...

commémoratif de Mozart « Le Temps de Paris », écrit dans sa rubrique consacrée à la télévision. « Il faut fier son chapeau aux techniciens suisses... »

CINEMA

LA CONQUETE DU «K-2»
Le film du Club alpin italien sur la conquête du «K-2» (dans le massif du Karakorum, près de l'Himalaya, 8.611 m.)...

Le film a été présenté au public. Les dernières vues ont été prises - en couleurs - par les alpinistes eux-mêmes...

L'ambassade d'Italie à Berne a offert une réception aux personnalités officielles et à la presse.

Dans nos Cantons

APPENZELL
LES ELECTIONS AU GRAND CONSEIL DE BALE-CAMPAGNE

LES ELECTIONS AU GRAND CONSEIL DE BALE-CAMPAGNE
Les résultats des élections au Grand Conseil de Bale-Campagne indiquent un renforcement des partis historiques...

REPARTITION DES DEPARTEMENTS A BALE
Le conseil d'Etat de Bale-Ville a procédé à la répartition des départements pour la législature de 1956/1960...

LANDSGEMEINDE DES RHODES-EXTÉRIEURES D'APPENZELL
La Landsgemeinde des Rhodes-Extérieures d'Appenzell a groupé quelque 9.000 citoyens munis du sabre et de l'épée...

UN COUPLE DE VOLEURS
Pendant la Foire suisse d'échantillons, le bureau de logement de la Foire avait loué à un couple genevois une chambre chez des particuliers...

UN SOURD-MUET CONDAMNÉ POUR ASSASSINAT
Un technicien-dentiste, sourd-muet de naissance, a tué à coups de feu sa femme...

GRAND CONSEIL GLARONNAIS
Le Grand Conseil glaronnais a approuvé les comptes d'Etat pour 1955, qui se soldent par un déficit de 285.000 francs...

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FEMININ
L'Association suisse pour le Suffrage féminin a tenu à Lausanne son assemblée générale...

GRAND CONSEIL FIBOURGEOIS
Le Grand Conseil fibourgeois a voté l'entrée en matière sur les comptes de l'Etat pour 1955 et a validé les dépenses des différents départements...

CONCESSION HYDRAULIQUE
Les communes du val Calanca, ainsi que celles de Grono et de Roveredo (Grisons), ont accordé à la société Calancasca la concession visant à détourner la rivière Calancasca dans le val Mesocco...

POUR UN TELEFERIQUE COIRE-BRAMBRUESCH
Au cours d'une assemblée tenue à Coire a été créée la société du téléferique Coire-Brambruesch. Le capital-actions entièrement souscrit s'élève à 950.000 francs...

GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse a poursuivi la discussion de la nouvelle loi sur le personnel et s'est occupé des conditions d'emploi des fonctionnaires d'Etat...

ACCIDENT MORTEL
Quelques jeunes soldats, rentrant du service militaire, étaient montés sur un char de paysan tiré par un tracteur...

CONSEIL MUNICIPAL DE GENEVE
Le conseil administratif avait déposé avant Pâques sur le bureau du conseil municipal les comptes rendus administratifs et financiers de l'exercice 1955...

LES ELECTIONS AU GRAND CONSEIL SCHWYTZOIS
Les élections au Grand Conseil du canton de Schwytz ont donné les résultats suivants (entre parenthèses la répartition des élections de 1952) :

GRISONS
LES VOTATIONS DANS LE CANTON DES GRISONS
Le peuple grison a approuvé les quatre projets établis par le Grand Conseil qui lui étaient soumis. La révision de la loi de bourgeoisie a été approuvée par 11 mille 807 voix contre 6.407...

FIBOURG
GRAND CONSEIL FIBOURGEOIS
Le Grand Conseil fibourgeois a voté l'entrée en matière sur les comptes de l'Etat pour 1955 et a validé les dépenses des différents départements...

ARGOVIE
LA VILLE DE LENZBOURG ACQUIERT LE CHATEAU DE LENZBOURG
L'assemblée communale de Lenzbourg a décidé à une très forte majorité de faire l'acquisition du château de Lenzbourg...

BALE
LES ELECTIONS AU GRAND CONSEIL DE BALE-CAMPAGNE
Les résultats des élections au Grand Conseil de Bale-Campagne indiquent un renforcement des partis historiques...

GENEVE
CONSEIL MUNICIPAL DE GENEVE
Le conseil administratif avait déposé avant Pâques sur le bureau du conseil municipal les comptes rendus administratifs et financiers de l'exercice 1955...

SCHWYZ
ELECTIONS AU GRAND CONSEIL SCHWYTZOIS
Les élections au Grand Conseil du canton de Schwytz ont donné les résultats suivants (entre parenthèses la répartition des élections de 1952) :

UNTERWALD
LANDSGEMEINDE D'OBWALD
La Landsgemeinde d'Obwald s'est déroulée par un temps printanier et a été caractérisée par une grande affluence...

VAUD
ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FEMININ
L'Association suisse pour le Suffrage féminin a tenu à Lausanne son assemblée générale...

ZURICH
GRAND CONSEIL ZURICHOIS
Le Grand Conseil a commencé le troisième débat de la loi révisée sur l'aide à la vieillesse et sur les invalides. Le projet a été accepté en vote final par 132 voix contre 0...

NESTLE ALIMENTANA S.A.
La Société anonyme Nestlé alimentana a tenu son assemblée générale ordinaire au Casino de Zoug, sous la présidence de M. Carl J. Abegg...

SCHAFFHOUSE
GRAND CONSEIL SCHAFFHOUSOIS
Le Grand Conseil du canton de Schaffhouse a poursuivi la discussion de la nouvelle loi sur le personnel et s'est occupé des conditions d'emploi des fonctionnaires d'Etat...

SCHWYZ
ELECTIONS AU GRAND CONSEIL SCHWYTZOIS
Les élections au Grand Conseil du canton de Schwytz ont donné les résultats suivants (entre parenthèses la répartition des élections de 1952) :

UNTERWALD
LANDSGEMEINDE D'OBWALD
La Landsgemeinde d'Obwald s'est déroulée par un temps printanier et a été caractérisée par une grande affluence...

VAUD
ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FEMININ
L'Association suisse pour le Suffrage féminin a tenu à Lausanne son assemblée générale...

Et c'est un fait qu'une bonne partie des exportations suisses ne pourraient avoir lieu sans la garantie sur les risques d'exportation.

Pour l'entreprise, la solution du problème de la capacité ne se trouve pas dans le refus de commandes ou dans la diminution de la production, mais dans la décentralisation sur le plan international...

L'Assemblée a approuvé toutes les propositions du conseil d'administration, dont la distribution d'une première dividende de 5% d'un montant de 27 millions et d'une dividende supplémentaire de 216 millions de francs...

LA MALADIE EST BENIGNE. Il n'y a eu aucun cas mortel. Il est recommandé à la population de prendre des mesures d'hygiène telles que lavage des mains au savon avant les repas et en quittant les toilettes.

La 42ème assemblée générale ordinaire de la maison Sulzer frères S.A. a eu lieu à Winterthur, présidée par M. Hans Sulzer...

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient
Dir. resp.: M. Maurice Fischer

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gazeuses N. SPATHIS. La boisson saine et rafraîchissante par excellence.

SWISSAIR vous mène dans le monde entier. SWISSAIR. Pour tous renseignements, adressez-vous à votre Agent de Voyage ou à nos Bureaux: Le Caire: 22, rue Kasr El-Nil, Tél. 40983-54197. Alexandrie: 8, rue Talaat Harb, Tél. 33769.

Sécurité d'abord! ASSUREZ-VOUS A "LA GENEVOISE" COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE. Fondée à Genève en 1872. CAPITAL ET RESERVES: 250 MILLIONS DE FRANCS SUISSES. Directeur pour l'Orient: A.M. DANISH Bsc. A.I.A. 21, Avenue Fouad Ier, Le Caire.

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

DIMANCHE 20 MAI

9 h. 45. — Culte bilingue de Pentecôte avec Confirmation et Ste.-Cène.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad 1er.

DIMANCHE 20 MAI PENTECOTE

9 h. — Ecole du Dimanche
10 h. — Culte solennel de Pentecôte avec service de Ste.-Cène.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

HELVETIA

L'ouvroir sera fermé dès à présent et pendant tout l'été.

Les séances reprendront en Octobre.

Les distributions se feront comme d'habitude le premier lundi de chaque mois.

Le Comité.

DONATIONS

En mémoire du regretté

MINISTRE DE SUISSE
M. ANDRÉ BOISSIER

En faveur de l'Ecole Suisse du Caire

Nouvelle Société Helvétique, Groupe du Caire 500

M. et Mme H. Häter 500

Institut Suisse de Recherches Architecturales et Archéologiques de l'Ancienne Egypte, Le Caire 1000

Reinhardt & Co., Le Caire 500

M. et Mme Mirrit Boutros-Ghali 1000

En faveur de la Société Suisse de Secours du Caire

M. et Mme A. Gmu- 500

M. et Mme L. Geiger 500

M. et Mme A. Bianchi 500

Maison Reinhardt & Co., Caire 500

En faveur de l'Ecole Suisse d'Alexandrie

Maison Jacot-Descombes & Co., Biagini, Buchter & Co., Successeurs 1000

Ipsa S.A. pour l'Industrie Pétrolière 2000

En faveur de l'Helvetia

M. et Mme H. Buchter 1000

M. et Mme M. Bouvier 500

M. et Mme L. Bolens 200

En faveur de l'Ecole Primaire Suisse d'Alexandrie

Mme. E. Kupper-Zzurinden 500

M. et Mme J. Sigg 300

M. et Mme Georges Allemann 500

MM. Planta, Grandguillot et Co. 250

En faveur du Fonds de Secours de l'Eglise Protestante d'Alexandrie

M. et Mme C. L. Burchardt 500

M. et Mme F. Schuler 200

M. et Mme Constant de Albertini 200

En faveur de l'Eglise Evangélique du Caire.

M. et Mme Schmidheiny 1000.

PETITES ANNONCES

JARDINIER au service de famille suisse pendant de très longues années, cherche place. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme LANDERER, tél. 72693.

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 —

« The treasure of Pancho Villa » (Rory Calhoun). — « Pearl of South Pacific » (Virginia Mayo).

AMR — Tél. 31332 — « The rains of Ranchipur » (Lana Turner, Richard Burton).

METRO — Tél. 22850 — « The last hunt » (Robert Taylor, Stewart Grant, Debra Paget).

MOHAMED ALY — Tél. 25106 — « L'amoureux de la Bergère » (Film grec).

ODEON — Tél. 71866 — « Gorilla at large » (Cameron Mitchell).

« There's no business like show business » (Marilyn Monroe, Ethel Merman).

RADIO — Tél. 30282 — « The purple mask » (Tony Curtis, Colleen Miller).

RIALTO — Tél. 24694 — « Target zero » (Richard Conte, Peggy Castle).

RIO — Tél. 29036 — « Ezai Asak » (Farid El Atrache, Sabah).

ROYAL — Tél. 26329 — « La donna più bella del mondo » (Gina Lollobrigida, Vittorio Gassman).

STRAND — Tél. 22322 — « Wy-chita » (Joel Mc Crez, Vera Miles).

A ALEXANDRIE

SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

TOURNOI DE TENNIS

Tous les amateurs de tennis sont informés qu'un tournoi « opens » (simple et double pour Messieurs et simple pour Dames) sera organisé

les **SAMEDI 26 MAI et 2 JUIN**

sur les courts du Cercle

Les intéressés qui désirent y participer sont priés de s'inscrire auprès de l'entraîneur du Cercle jusqu'au vendredi 25 mai.

Un thé sera servi à la fin des matches.

Les frais seront répartis parmi les participants.

Le Comité.

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

SAMEDI 26 MAI à 17 h.

FETE DE PRINTEMPS 1956

au CERCLE SUISSE DE CHATBY

Les enfants de l'Ecole Suisse chanteront et joueront pour leurs parents et leurs amis.

Invitation cordiale à tous.

BIBLIOTHEQUE DU CERCLE SUISSE D'ALEXANDRIE

En vue de la réorganisation de la Bibliothèque, les lecteurs qui auraient par devers eux des livres appartenant au Cercle, sont priés de les retourner.

Après une brève période de fermeture, la Bibliothèque rouvrira ses portes, complètement réorganisée.

Les Championnats interscolaires d'Athlétisme organisés par le Progrès Egyptien

C'est devant une foule aussi dense qu'enthousiaste, que se sont déroulés les Xèmes championnats interscolaires d'athlétisme organisés par notre confrère « Le Progrès Egyptien ».

Félicitons avant tout les organisateurs (qui ont pleinement justifié leur nom) pour l'ordre, la discipline et le parfait fonctionnement de ces jeux sportifs qui pouvaient aisément se transformer en pagaille.

Bien que la piste de Soter des Ecoles Grecques, par sa longueur réduite et sa qualité ne pouvait pas favoriser les coureurs, nous eûmes à part de l'excellent sport, la satisfaction d'applaudir à trois nouveaux records.

FOOT-BALL

Les résultats

DU DIMANCHE 6 MAI

LIGUE NATIONALE «A»
Bellinzone - La Chaux-de-Fonds (2-2) 2-0

Grasshoppers-Sarvette (2-3) 7-2

Granges - Fribourg (1-1) 2-1

Lausanne - Zurich (3-1) 3-1

Young Boys - Chiasso (3-2) 7-3

LIGUE NATIONALE «B»

Blue Stars - Bienna (1-0) 2-4

Cantonal - Lucerne (3-5) 6-2

Longeau - Soleure (2-2) 3-1

Saint-Gall - Rapid (0-1) 6-1

Thoune - Malley (1-1) 1-3

Winterthour - Berne (0-0) 2-1

Boujean - Yverdon 1-5

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE «A»

J. G. N. P. Pts

Grasshoppers 21 16 3 2 35

Chaux-de-Fonds 21 11 6 4 28

Young Boys 21 10 7 4 27

Sarvette 21 10 4 7 24

Bâle 20 9 4 7 22

Lausanne 21 9 3 9 21

Bellinzone 21 8 5 8 21

Chiasso 21 9 2 10 20

Lugano 20 6 7 7 19

Schaffhouse 21 6 7 8 19

Urania 21 7 5 9 19

Zurich 21 5 4 12 14

Granges 21 5 4 12 14

Fribourg 21 3 3 15 9

LIGUE NATIONALE «B»

J. G. N. P. Pts

Young Fellows 21 11 6 4 28

Winterthour 21 10 7 4 27

Cantonal 21 11 4 6 26

Lucerne 21 11 4 6 26

Bienna 21 11 4 6 26

Malley 21 10 6 5 26

Nordstern 21 9 4 8 22

Berne 21 6 8 7 20

Soleure 21 5 8 8 18

Longeau 21 5 8 8 18

Saint-Gall 21 5 7 9 17

Thoune 21 4 6 11 14

Blue Stars 21 6 1 14 13

Rapid 21 3 7 11 13

PREMIERE LIGUE

J. G. N. P. Pts

Yverdon 19 13 3 3 29

Monthey 19 12 1 6 25

Bienna Boujean 17 11 2 4 24

Martigny 18 10 2 6 22

Sion 18 10 2 6 22

Vevey 17 8 4 5 20

Sierre 17 8 1 8 17

Forward 20 5 6 9 16

L'our-de-Peilz 18 4 6 8 14

Montreux 18 5 2 11 12

International 18 4 2 12 10

Union 17 1 3 13 5

VACANCES EN SUISSE

Chalet Le Ried Gstaad

Ouvert, pour dames seulement, par l'Association des Femmes Protestantesses du Jura Bernois.

Prix de pension: Fr. 18 par jour, service compris. Places disponibles du 1er au 21 Juillet et du 4 au 31 août

S'adresser à Mme Herm. Feuyer, Directrice, Corgémont, Jura Bernois

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 20 MAI 1956

MENU

Filet d'Ombrière Murat

Goulash à la Hongroise Spätzli au Beurre Salade de Tomates

Bavaroise aux Fruits

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél. 806785

Un militant de la quatrième Suisse

ERNEST TREMBLEY, OCTOGENAIRE

Les nombreux amis que M. E. Trembley a laissés en Egypte seront heureux de lire cet article, paru le 2 mai au « Journal de Genève » à l'occasion de son 80ème anniversaire.

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour joindre nos vœux de Bonheur et de Santé à ceux de notre confrère genevois.

La famille Trembley, venue à Genève, pour cause de religion, en 1552, a fourni à notre cité au cours des siècles un nombre considérable de magistrats, diplomates et officiers. L'un d'eux, Abraham Trembley, au XVIIIème siècle, découvrit la liaison du règne végétal et du règne animal et est considéré comme un des premiers savants de cette époque.

Dans l'ancienne Genève on pouvait discuter si la famille qui avait le mieux servi la République était celle des Lullin, des de la Rive ou des Trembley.

Parmi les hommes les plus actifs de cette famille au XXème siècle, il faut nommer Ernest Trembley qui célèbre aujourd'hui ses 80 ans et qui est bien connu comme l'animateur infatigable de la colonie suisse en Egypte.

Ernest Trembley, né le 2 mai 1876 à Genève, fit son collège à St-Antoine, puis gagna en 1900 son diplôme d'ingénieur à l'Ecole de Lausanne. En 1907 il est déjà installé en Egypte où il réorganise tour à tour une importante briqueterie et, cinq

Instructions de la censure

Voici le texte de l'arrêté publié au No. 23 b du «Journal Officiel» en date du 23 avril 1956:

Le Censeur Général, Vu le décret du 26 Janvier 1952 déclarant l'état de siège dans tout le territoire. Vu le décret du 25 Mars 1952 maintenant l'état de siège.

Vu la loi No. 533 de 1954 relative à l'état de siège modifiée par la loi No. 414 de 1955.

En vertu des pouvoirs qui nous sont conférés en vertu de la proclamation No. 55 du 29 Décembre 1952.

Vu la proclamation No. 1 relative à la censure par l'autorité au pouvoir à l'état de siège du 26 Janvier 1952 et les proclamations la modifiant.

Arrête:

ART. 1. — Il est interdit d'imprimer, de réimprimer, de publier, de distribuer, de vendre et d'exposer à la vente d'exporter, de photocopier n'importe quels imprimés, textes, dessins, portraits gravés ou sculptés, des signaux symboliques ou autres objets et portraits à l'exception de ceux qui sont personnels, destinés à la publication, avant de les soumettre à la censure et d'avoir obtenu un permis écrit portant l'approbation de la censure.

Dans tous les cas, il y a lieu d'indiquer d'une manière visible au bas de la première page, le nom de l'éditeur ou de l'imprimeur.

Sont exceptées des dispositions du présent article, les autorités gouvernementales.

ART. 2. — Ces instructions entrent en vigueur dès la date de leur publication au Journal Officiel.

AU CAIRE

CERCLE SUISSE DU CAIRE

Communication officielle à tous les membres

En signe de deuil et pour honorer la mémoire de Monsieur le Ministre de Suisse ANDRÉ BOISSIER, décédé au Caire le vendredi 4 mai 1956, le Comité du Cercle informe ses membres que toutes activités, de caractère social ou sportif (compétitions) sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Au nom du Comité
J. Desmeules
Président.

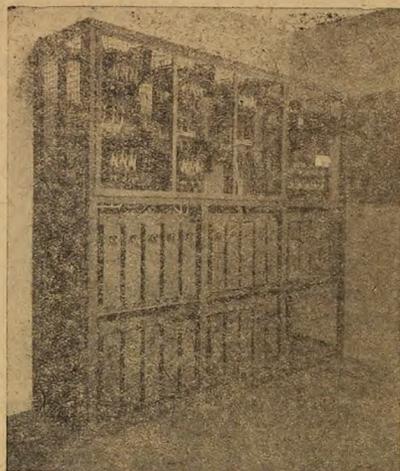
Eglise Evangélique du Caire

DIMANCHE 20 MAI

à l'issue du Culte de Sainte Cène

Assemblée Générale Extraordinaire

Chacun est instamment prié de faire le nécessaire pour y participer, l'Assemblée ne pouvant valablement délibérer que si le quorum (le quart des membres) est atteint.



Condensateurs électriques :

- Installations automatiques pour l'amélioration du cos φ
- pour lampes fluorescentes
- pour appareils électriques
- pour émetteurs

Condensateurs Fribourg S.A.

Représentation pour l'Egypte :

THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE

15 rue Toussoun
ALEXANDRIE

CREDIT IMMOBILIER SUISSE-EGYPTIEN

Société Anonyme

Services spéciaux pour la gérance de vos biens et la représentation de vos intérêts

GENEVE

LE CAIRE

16, Rue de Hollande

8, Rue Talaat Harb Pacha

ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

MATERIEL ELECTRIQUE

FOURNITURES et INSTALLATIONS

- Lampes et Plafonniers Fluorescents
- Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs
- Ventilateurs — Chauffe-Bains
- Appareils Electro - Ménagers
- Fils et Cables Armés et Isolés
- Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE

LE CAIRE

3 — 5, Place Ismail
Tél. 32320-32323-32323 (groupés)

6, Rue Tewfik
Tél. 53151

JACOT - DESCOMBES & Co.

BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs.

ALEXANDRIE: 7, Rue Sidhi Metwalli — Tél.: 27.227-27.228

LE CAIRE: 37, Rue Soliman Pacha — Téléphone: 53.959

BROWN BOVERI

Machines et Appareils électriques — Turbines à vapeur — Chaudières Velox — Centrales — Transformateurs — Moteurs — Soudure à l'arc — Traction électrique.

SCHLIEREN

Ascenseurs — Monte-charge.

LANDIS & GYR

Compteurs électriques

L. de ROLL

Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc.

BUHLER FRERES

Machines de meunerie

HARTMANN & BRAUN

Instruments de mesure

MICAFIL

Matériel isolant

SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES

Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs.

PROJET D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET MECANIQUES — ELABORATION DE DEVIS — EXPERTISES — INSPECTION — SURVEILLANCE.

1956 - ANNEE DU SIMPLON

L'INAUGURATION DU TUNNEL DU SIMPLON

VUE PAR LA PRESSE EN 1906

Le double anniversaire des 150 ans de la création de la Route du Simplon... et du cinquantenaire de l'ouverture du Tunnel du Simplon...



Groupe d'ouvriers devant le tunnel du Simplon 1899

fastueux offert aux 780 invités et dont voici le menu :

- Hors d'œuvre variés
Potage purée volaille
Truite du Léman au bleu
Sauce Valais...

dent de la Confédération, porte un toast à l'Italie et à l'œuvre du Simplon : « C'est avec étonnement et admiration que nous considérons cette œuvre grandiose de la technique moderne... »

personnel technique qui est sorti en majeure partie de l'Ecole Polytechnique fédérale. Honneur et reconnaissance aux ouvriers, presque tous italiens, qui pendant sept années consécutives, ont fourni ces milliers d'équipes dont l'effort répété des milliards de fois a percé la roche...

LES ARTISANS DU SIMPLON A L'HONNEUR

Genève, le 29 mai 1906 — Six cents filettes en robe blanche et garçons costumes en marins ont fait la haie pour saluer les personnalités s'embarquant sur le « Général Dufour » et sur le « Montreux »...

Une conférence de M. Streuli

Amortissement de la dette et marché des capitaux

M. H. Streuli, chef du Département fédéral des finances et des douanes, a fait une conférence sur le thème « Amortissement de la dette et marché des capitaux »...

La question de la dette de l'Etat et l'amortissement de celle-ci intéressent l'opinion publique en général en proportion de l'importance de cette dette. Ce problème est d'une actualité particulière pour le département des finances et le Conseil fédéral eu égard à la nouvelle réglementation des finances fédérales...

LA RECEPTION A DOMODOSSOLA

A 2 h. 30, au milieu des acclamations de la foule et salué par de nouvelles salves de canons, le train royal quitte Brigue pour Domodossola...

La traversée du tunnel prend 25 minutes. L'air est humide et lourd. La température atteint 28°. Depuis Iselle jusqu'à Domodossola, la ligne est gardée militairement...

Le dîner est servi à 5 h. 30, dans la salle du buffet brillamment décorée, par des laquais de la maison royale en tenue de gala. La vaisselle est d'argent aux armes de Savoie...

La belle journée d'inauguration, qui a revêtu le caractère d'une fête italo-suisse, est terminée. Les fêtes du Simplon commencent.

LAUSANNE EN FETE

Lausanne, lundi 18 mai 1906 — Par un temps radieux, la capitale vaudoise pavoisée offre le plus gracieux coup d'oeil. Des trains spéciaux ont emmené de Milan les personnalités italiennes...

Le beau Danube bleu



Une scène du film « Le Beau Danube Bleu. (la vie de J. Strauss) en couleurs.

(Photo Transocéan).

LA FLOTTE ITALIENNE ARBORE 1E PAVILLON SUISSE

Gènes, le 2 juin 1906 — La population génoise a fait un accueil vibrant au Président de la Confédération. Le train présidentiel avait quitté Milan le 1er juin...

Tous les vaisseaux ont hissé le grand pavois et arboré le pavillon suisse au grand mat, des salves sont tirées par tous les bâtiments. Au déjeuner, servi à bord du « Regina Margherita »...

UNE VOIX FRANÇAISE

La conclusion des souvenirs de ces fêtes mémorables, c'est un français, M. Hector Depasse, député de la Seine, qui nous l'apporte : « Il faut saluer, dit-il dans un article daté du 23 mai 1906, l'événement de l'ouverture du Simplon comme une date dans l'histoire générale de l'humanité... »

LA DERNIERE DILIGENCE

« A quelque chose malheur est bon », dit-on. Le contraire doit être vrai aussi. Le 31 mai 1906, alors que les fêtes d'inauguration du tunnel se déroulaient dans la joie générale, la diligence du Simplon accomplissait pour la dernière fois son trajet. On lui fit fête à elle aussi, comme à un bon serviteur arrivant à l'âge de la retraite...

St MARKS CHURCH

Jeudi 24 Mai à 7 heures CONCERT SACRE

DONNE PAR QUELQUES ELEVES DE Mme DALEMIS

(Entrée libre) PROGRAMME

- 1) KREBS: «OUR FATHER» Mr. Serge di Pietro, Tenor
2) SCHUBERT: «AVE MARIA» Miss Mathilde Antoun, Soprano
3) MOZART: «AVE VERUM» Mr. Dim. Stavridis, Baryt
4) MENDESSOHN: «BUT THE LORD» Miss Winifred Patterson, Alt
5) BACH: «GOTTES ZEIT» Mr. Leo Jacobian, Bass
6) HAYDN: «WITH VERDURE CLAD» Mrs. Janine Beach, Soprano
7) BEETHOVEN: «BITTEN» Mr. Brion Porter, Bass
8) MENDELSSOHN: Orat. Elias Mr. Serge di Pietro, Tenor
9) RUBINSTEIN: «ALLER BERGE» Mr. Beach) DUO Mr. Jacobian)
10) MENDELSSOHN: Orat. Paulus Miss Mathilde Antoun, Soprano
11) HUMMEL: «HALLELUJAH» Mr. Dim Stavridis, Baryt
12) BACH: «AEIOUSE THU» Miss Patterson, alt.
13) HAENDEL: «ARIOSO» Mr. L. Jacobian, Bass
14) HAYDN: Orat. Creation Mrs. Beach) DUO Mr. Porter)
15) MOZART: Alma Redemptrice Mater Mr. Porter, Bass
16) MOZART: «HALLELUJAH» Mrs. Beach, Soprano

Accompagnement: Mlle Sylvia Kutchukian,

Fonds National suisse de la recherche scientifique

Dans son rapport pour 1955, le Fonds national suisse de la recherche scientifique relève que son activité ne saurait être strictement délimitée par l'année civile ou l'année administrative. C'est ainsi que 77 requêtes examinées en 1954 n'ont pas pu faire l'objet d'une décision avant 1955...

montées pour cela, s'occuperont en collaboration de la mensuration de la terre, des phénomènes magnétiques, de l'étude des régions polaires, arctiques et antarctiques, de l'atmosphère terrestre, ainsi que des influences extra-terrestres qui s'exercent sur notre terre. La participation financière de près de 30 pays, est en moyenne d'à peu près 50 centimes par tête d'habitants. Les moyens jusqu'ici à la disposition de l'Année géophysique dépassent ainsi au total un milliard de francs suisses. Le Conseil de fondation propose de voter un crédit de 250.000 francs à la participation de la Suisse à cette grande entreprise. Il va sans dire que cette contribution ne pourra pas couvrir les besoins financiers de la participation suisse dont le budget prévoit une dépense d'un million. Il sera nécessaire de trouver d'autres appuis financiers.

BANQUE MISR

Société Anonyme Egyptienne Inscrite au Rég. du Comm. du Gaire Sub. No. 2 Fondée en 1920

Siège Social LE CAIRE — 151, Rue Emad el Dine Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul

Toutes Opérations Bancaires — Caisse d'Epargne Service de Coffres-forts Privés

Agences en Egypte:

- Le Caire: Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabl.
Alexandrie: Bourse de Minet el Bassel, Damnahour, Chebin el Kom, Benha.
Fantah: Mehalia-el-Kobra;
Mansourah: Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum: Beha, Chounet Bock, El Fachn.
Béni-Souf: Maghagha, Beni-Mazar, Malla-wwy, Samallout, Abu Korcas, Deirout, Sohag, Guerga, El-Kaoussie, Abou-Tig, Lianfalout, Tima.
Assiout:

VOYAGES

Pour vos voyages en ALLEMAGNE, en ANGLETERRE, en AUTRICHE, en BELGIQUE, à CHYPRE, au DANEMARK, en ESPAGNE, en FINLANDE, en FRANCE, en GRECE, en HOLLANDE, en ITALIE, au LIBAN, en NORVEGE, en SUEDE, en SUISSE, en SYRIE, en TURQUIE, etc.

nous mettons à votre disposition nos

LETRES DECREDITE

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

VENTE DE BILLETS DE BANQUE ETRANGERS EMISSION DE TRAVELLER'S CHEQUES

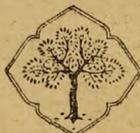
R. C. C. 39

R. C. A. 692

A nos lecteurs

Nos lecteurs sont priés de bien vouloir nous aviser immédiatement de tout retard survenu dans la livraison de notre journal.

BANQUE OTTOMANE



CAPITAL VERSE: Lst. 5.000.000

- LONDON: 20/22 Abchurch Lane EC. 4.
PARIS: 7, Rue Meyerbeer (9e)
CASABLANCA: 1, Place Ed. Dousté
ISTANBUL: Bankalar Cadessi, Galata
MANCHESTER: 56/60 Cross Street
MARSEILLE: 36, Rue St. Ferréol

AGENCES EN EGYPTE: ALEXANDRIE — LE CAIRE — FAYOUM — ISMAILIA — MANSHIYA (Alexandrie) — MANSOURAH — MEHALIA-KEBIR — MINIEH, MOUSKY, — PORT-SAID, — PORT-TEWFIK.

AGENCES DANS LES PRINCIPALES VILLES DE TURQUIE, CHYPRE, IRAQ, JORDANIE, SOUDAN

LA BANQUE OTTOMANE TRAITTE TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Banque affiliée en Syrie et au Liban BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN

R.C. Alexandrie 148

R.C. Le Caire 11463

THE LAND BANK OF EGYPT

BANQUE FONCIERE D'EGYPTE

Sté. Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédival au 10/11/1905

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 305.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme Acquisition de créances hypothécaires Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

Imprimerie PROCACCIA Tél. 28628